



# SAAF

# THÉORIE DU CHANGEMENT

## VISION

Les droits humains à l'avortement et à l'autonomie corporelle des femmes, des filles et des personnes ayant des identités de genre différentes sont respectés, protégés et réalisés. Les personnes disposent des conditions nécessaires pour exercer ces droits.

### OBJECTIF DU SAAF

Le Fonds d'Action pour l'Avortement Sécurisé (SAAF) finance des organisations locales et communautaires qui améliorent l'accès et le soutien à l'avortement sécurisé.

### RÔLE DU SECRÉTARIAT DU SAAF

#### FINANCEMENT

Chercher à maximiser le financement des stratégies sur le thème de l'avortement menées par et pour les communautés marginalisées, en garantissant des processus de financement flexibles et faciles à gérer

Faire participer les organisations financées à la création de l'agenda, à la prise de décision et à d'autres processus qui renforcent la confiance et la responsabilité

Faire du plaidoyer auprès des donateurs afin d'accroître et de débloquer les ressources pour le droit à l'avortement

#### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Réseautage et coordination

Partenariat technique

### RÉSULTATS

Progrès dans les cadres politiques qui soutiennent l'égalité des genres et la capacité des personnes à exercer leur droit à l'avortement

Organisations renforcées avec une meilleure capacité pour mettre en œuvre leurs stratégies

Changements dans les normes sociales et les attitudes qui soutiennent l'autonomie corporelle et le droit de chacun à un avortement sécurisé

Preuves et partage des connaissances qui soutiennent des stratégies efficaces pour l'accès et le droit à l'avortement

Accès à des options d'avortement de qualité pour les femmes, les filles et les personnes ayant des identités de genre diverses

Mouvements dynamiques de la société civile œuvrant pour le droit à l'avortement sécurisé

### IMPACT

Des options dignes d'avortement sécurisé sont disponibles et accessibles à tous

Des mouvements intersectionnels florissants font progresser le droit à l'avortement pour tous, en particulier pour les populations marginalisées

L'avortement est dépenalisé ; les obstacles politiques et autres barrières structurelles à l'autonomie corporelle sont éliminés

L'avortement n'est pas stigmatisé